

tament et désigna pour héritier son frère Jean (1) Elle ne s'appela plus que Sœur Françoise de Jésus.

Sa vie fut toute d'austérités et de prières. Elue abbesse, elle fut comme une source de science surnaturelle où des étrangers même venaient puiser. Sœur Françoise propageait en Castille la règle de Sainte Claire, quand elle mourut à Valladolid, le 28 octobre 1557.

En 1511, dès que Marie-Enriquez vit son fils Jean marié et père de deux enfants, elle lui conseilla d'aller à Baza visiter son aïeule maternelle, dona Maria de Luna. Profitant de cette absence, la duchesse, elle aussi, entra aux Clarisses. Les médecins la dissuadaient d'embrasser une règle si dure. Ils affirmaient qu'elle n'en supporterait pas les rigueurs plus d'un an. La duchesse de Gandie, devenue Sœur Gabrielle, fit profession le 24 mars 1512, et vécut encore vingt-six ans. A peine instruit de la résolution de sa mère, le duc Jean était revenu de Baza, et comme il suppliait Marie-Enriquez de renoncer à son projet, prétendant les incertitudes de son propre avenir, la duchesse rassura son fils et lui prédit que son fils aîné, François, affermirait sa maison et deviendrait la gloire de l'Espagne et de l'Eglise.

Marie-Enriquez obéit longtemps à sa fille. En 1530, elle fut à son tour élue abbesse, et gouverna le monastère cinq ans. La mère et la fille rivalisaient d'humilité, d'obéissance et de pauvreté. Sœur Françoise ignorait, mais Sœur Gabrielle savait quelle dette expiatrice pesait sur les Borgia, et elle était avide de la solder largement.

Marie-Enriquez finit ses jours dans l'humilité. Pour purifier ses dernières heures elle pria Dieu de l'abreuver de souffrances. Quand elle mourut en 1537, on entendit

---

(1) Le 10 septembre 1513. Ce testament fut publié le 4 janvier 1514.